
Nombre de membres

en exercice: 10

Présents : 8

Votants: 9

Séance du 02 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux et le deux juin l'assemblée régulièrement convoquée le 02 juin 2022, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents : Colin SHERIFFS, Sébastien BOLZON, Hélène CASAGRANDE, Geneviève AIMASSO, Philippe SANCHOT, Michèle LAFFITTE, Philippe

PEREIRA, Vincent DESPAGNE

Représentés : Jean-Louis ÉLAIN par Colin SHERIFFS

Excusés : Sandrine LE DREFF

Absents :

Secrétaire de séance : Geneviève AIMASSO

Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal **Du Jeudi 02 Juin 2022**

Ordre du Jour :

- 1) Achat Tracteur
- 2) 20 Le Bourg
- 3) Aménagement du Bourg
- 4) Abri bus
- 5) FDAEC
- 6) Jury d'Assise
- 7) Élections législatives
- 8) Voirie CdC
- 9) Subventions Associations
- 10) Question diverses

Avant de commencer l'ordre du jour, M. le Maire propose de faire un point financier sur les différents projets en cours. Ceci montre que malgré l'augmentation du coût de certains projets, l'impact final sur les finances de la commune est léger (voir annexe 1).

M. le Maire demande également au Conseil de rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :

Validation du prix de cession EPF – usufruit

Accepté à l'unanimité

1) Achat Tracteur

M. le Maire remercie d'abord Xavier GIRALT pour son aide dans ce dossier et passe la parole au commercial afin qu'il puisse présenter le tracteur et les accessoires qu'il propose.

Après discussion, le Conseil décide d'acheter le tracteur et une benette avec le financement suivant :

Montant du prêt : 50 640€ sur 10 ans (taux fixe de 1.65)

1^{ère} échéance Décembre 2023 : 5 327,33€

suivi de 9 annuités à 5 534,90€

Accepté à l'unanimité

Cependant, concernant le broyeur d'accotement, le Conseil souhaite prendre un délai supplémentaire de réflexion car certains conseillers montrent leur inquiétude quant à la durée de vie du broyeur proposé. La décision sera prise au prochain Conseil.

Le tracteur sera livré courant 2023 mais entretemps, un tracteur de prêt sera mis à disposition à la commune.

2) 20 Le Bourg

M. le Maire informe le Conseil que la signature du marché aura lieu avec les entreprises retenues le Jeudi 16 Juin. Il présente au Conseil l'option proposé par l'architecte de faire deux chaudières à la place d'une seule, ceci évitant la traversée de rue. Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

3) Aménagement du Bourg – DE 2022 033

M. le Maire présente l'analyse des offres (ANNEXES 2 et 3) faite par les MO Mme Vanessa LEYDIER et M. HARTER.

Après discussion, le Conseil retient les entreprises suivantes :

LOT 01 - Paysage : ANTOINE EV – 47110 STE-LIVRADE - Montant de l'Offre : 119 354,93€HT

LOT 02 - VRD : FAYAT TP – 33500 LIBOURNE - Montant de l'Offre : 489 497,10 €HT

Accepté à l'unanimité

4) Abri bus

M. le Maire présente au Conseil le devis (ANNEXE 4) pour la construction d'un nouvel abri bus, prévu dans le cadre de l'aménagement du bourg. Le Conseil donne un accord de principe sur la proposition mais demande que l'avis de l'architecte paysagiste soit pris. Le Conseil ne souhaite pas mettre de vitrage sur le côté, faisant une moins-value par rapport au chiffrage.

5) FDAEC 2022 – DE 2022 031

M. le Maire fait part à ses Conseillers des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes pour l'année 2022 avec une subvention possible de 9 621€.

Le Maire rappelle que la subvention ne peut être sollicitée que sur des dossiers d'investissement et qu'un autofinancement de la commune de 20% est obligatoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de réaliser en 2022 l'opération suivante au nom du FDAEC 2022 :

Bardage du local de stockage/atelier municipal :	9 408,00€ HT
Menuiseries Extérieures :	10 042,63€ HT
Total :	19 450,63€ HT

Et d'adopter le plan de financement suivant :

MONTANT DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT :

FDAEC 2022 :	9 621,00€ (49%)
AUTOFINANCEMENT :	9 829,63€ (51%)
TOTAL :	19 450,63€

6) Jury d'Assise

Le Conseil a procédé au tirage au sort pour le jury d'assise. Les deux noms tirés au sort sont :

M. Alain SERAL

M. Alexis AUGEREAU

Ces deux noms seront remontés à la commune centre CAUDROT pour tirage final.

7) Élections législatives

M. le Maire fait un point sur l'organisation et le tableau des permanences pour ces élections.

8) Voirie CdC

M. le Maire informe le Conseil de la possibilité que la commune récupère certaines routes contre une baisse du montant de l'attribution de compensation à la CdC – ces routes (VC Cathalogue et VC Rousset) n'ayant pas d'intérêt communautaire. Après discussion, le Conseil donne un avis défavorable à cette possibilité, souhaitant que l'intégralité des routes reste toujours la compétence de la CdC. M. BOLZON transmettra cet avis lors d'une prochaine réunion de voirie à la CdC.

9) DE 2022 032 – EPFNA – Prix de cession Usufruit

M. le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la demande d'usufruit des parcelles, cadastrées section ZE 157, 158,159,160,162,163 et 167 auprès de l'EPFNA, il est nécessaire de signer et de valider le prix de cette cession (ANNEXE 5).

Le Conseil à l'unanimité :

- donne son accord pour le prix de cession de 17 182,36 € TTC, à régler à l'EPFNA
- autorise M. le Maire à signer l'ANNEXE 5 du compte rendu (Validation du prix de cession)

10) Questions diverses

❖ Emprunt

M. le Maire informe le Conseil qu'il est en train d'interroger plusieurs banques pour l'emprunt prévu dans le Budget de 300 000€ - ceci dans un but d'avoir la meilleure offre pour la commune.

❖ Demande de récupération d'une Stèle

M. le Maire informe le Conseil de la demande de la Famille VINCENT pour récupérer une stèle « abandonnée », mise sur le côté de l'Église, pour la tombe du Conseiller Municipal M. Pascal VINCENT. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

❖ Licence IV

M. le Maire informe le Conseil qu'un RDV avec le Notaire a été pris, permettant l'achat de la Licence IV et son mandatement au niveau de la Trésorerie.

❖ Repas communal

Mme Hélène CASAGRANDE fait un point sur l'organisation du repas communal. Les invitations personnalisées seront distribuées début de semaine prochaine.

❖ Vente Terrain ZE 016

M. le Maire informe le Conseil qu'il est toujours en attente des informations permettant la prise de décision pour la vente de ce terrain.

❖ Logements « AQUITANIS » dans le Bourg

M. le Maire fait part aux Conseillers du dernier RDV avec AQUITANIS. Il les informe que le bureau d'étude d'architecte sera choisi fin Juin suite à l'Appel d'Offre et qu'une Réunion publique est prévue le Mardi 13 Septembre pour présenter les esquisses du projet.

-

La séance est levée à 21h45